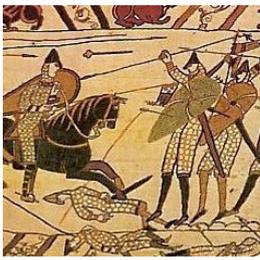


Cet écrit n'a pas la prétention de se hisser au niveau d'ouvrages linguistiques rédigés par de remarquables spécialistes de la langue française tels que Henriette Walter, Bernard Cerquiglini ou encore Lorant Deutsch. Il s'agit seulement de synthétiser quelques informations et de les présenter dans un ordre chronologique afin de permettre aux curieux de comprendre l'évolution de notre langue et de réaliser que les règles orthographiques si détestées des écoliers ne sont que la conséquence des rencontres entre les cultures dont nous sommes issus.

La trame retenue reprend d'ailleurs « Romanesque, la folle aventure de la langue française » de Lorant Deutsch.

<p>DATES ÉPOQUES</p>	
<p>Nos ancêtres les Gaulois...</p> 	<p>Les premiers habitants de notre pays étaient les tribus du Paléolithique et du Néolithique. Ces derniers nous ont légués menhirs et dolmens (Pardon Obélix!) Les Celtes venus de l'Est se sont mêlés à ces peuples et ont formé les nombreuses tribus gauloises.</p> <p>La civilisation celte ayant été largement absorbée par la culture latine, <u>le français n'a conservé qu'une centaine de mots d'origine gauloise. Ils sont souvent liés au monde agricole, à la nature ou à la guerre...</u></p> <p>bouc, cheval, charrue, boue, roche, caillou, bouleau, chêne, brochet, truite, javelot, glaive...</p>
<p>Les Gaulois ont été oubliés pendant des siècles car l'invasion romaine les a invisibilisés, il faudra attendre le XIX^e siècle pour qu'on les redécouvre sous Napoléon III, il s'agit alors de redonner à la France une histoire commune avec des héros nationaux tels que Vercingétorix dont la statue emprunte les traits de l'empereur. Les découvertes archéologiques viendront ultérieurement présenter la Gaule celtique sous un jour nouveau. Les seuls éléments connus jusqu'alors étaient les écrits de Jules César qui avait intérêt à les dépeindre comme des sauvages afin de justifier sa Guerre des Gaules.</p>	
 <p>L'invasion romaine</p>	<p>Les Romains n'étaient certes pas des anges, ils étaient cependant doués pour assimiler les autres cultures en donnant des responsabilités aux autochtones acceptant leur présence. Le mode de vie romain s'est donc propagé malgré certains actes de résistance à l'occupation.</p> <p>On parle alors le latin, un latin soutenu dans les classes sociales aisées et un latin populaire pour le commun des mortels.</p> <p>Latin classique : lapis a donné lapider, lapidaire</p> <p>Latin populaire : petra a donné pierre, pétrifier</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin-left: auto; margin-right: auto;">Même famille</div>
<p>La Gaule Romaine va durer plus de trois siècles et va être troublée par de fortes migrations de peuples germains qui vont pénétrer en Gaule et certains s'y installeront durablement, les Burgondes dans le centre, les Francs au nord, les Wisigoths en Aquitaine... Le terme « germain » vient probablement du gaulois <i>gair maon</i> signifiant <i>peuple voisin</i>.</p>	
<p>IV^e et V^e siècles</p> 	<p>Le latin va s'imposer comme la langue de communication des érudits, des politiciens et du clergé chrétien légitimé par l'empereur Constantin. Le latin populaire va s'enrichir du vocabulaire germain.</p> <p>La Gaule, qui n'est pas encore la France, est donc alors peuplée de romains, de gallo-romains et de germains pour qui le latin est indispensable à qui veut s'exercer au pouvoir, au commerce ou à la religion. Clovis ira même jusqu'à se convertir au christianisme avec son peuple sous l'influence de Clotilde son</p>

	épouse.
<p>Les Francs nous ont laissé en héritage le H aspiré qui était pour eux une véritable consonne, ils soufflaient le H comme les actuels mots d'allemand Hund (chien) , Haus (maison) ou d'anglais hair (cheveux) house (maison). On prononcera donc « des z'hommes », « des z'honneurs » mais on dira « des haricots » « des hameaux » mots légués par les Francs comme, hache, honte, housse etc. Passons sur le fait que les règles contemporaines tolèrent maintenant des « z'haricots » puisque sabrer les anciennes règles de la langue française semble indispensable à la conception des nouveaux manuels !</p> <p>Le E muet terminant certains mots est également un leg des Francs qui marquaient un accent tonique sur la première syllabe d'un mot en affaiblissant la suivante, la « tabula » romaine était donc prononcée TA-bula ce qui a donné « table ».</p> <p>Les Francs sont parmi nous avec leurs prénoms dont la connotation est souvent en rapport avec la guerre, le courage, la force : Bertrand (brillant corbeau), Bernard (ours fort), Guillaume (volonté et casque), Renart (!) (conseil et fort), <i>Renart était un prénom, l'animal s'appelait goupil, le Roman de Renart eut un tel succès que le goupil devint un renard...</i> Thierry (peuple et puissant), Edwige (richesse des combats), Mathilde (bouclier du pouvoir)...</p> <p>Sans oublier François, Françoise et Franck (homme libre) !!</p> <p>Les écrits de l'époque sont des parchemins faits de peaux de mouton, on tasse les mots les uns contre les autres sans laisser d'espace car le matériau est onéreux la lecture n'est donc malaisée et compliquée ! La ponctuation marque des temps de pause entre les phrases, ce sont des points placés à différentes hauteurs : haut, milieu ou bas. Le point haut marque une fin de phrase et le point bas une simple pause comme notre virgule.</p>	
VII° siècle	Au temps des Mérovingiens, <u>le latin courant va s'appauvrir et se transformer en roman, langue qui donnera ultérieurement le vieux français.</u>
<p>Si le roman utilise des mots issus du latin et du francique, il ne suit pas leur grammaire qui tend à placer le verbe à la fin de la phrase, il le place après le sujet rendant la compréhension plus rapide.</p> <p>Progressivement, la Gaule est devenue la Francie et ses habitants les Francs...</p>	
VIII°siècle	<p>La Francie est loin d'être unie car les Mérovingiens ont partagé le royaume de Clovis entre ses descendants qui ne s'entendent pas. Le pays se morcelle et le roman donne naissance à de nombreux dialectes qui deviendront les patois si injustement condamnés par l'école de la Troisième République.</p> <p>On parle donc ces dialectes ainsi que le tudesque, le latin populaire, le latin soutenu.</p> <p>La dynastie Mérovingienne est mise « au placard » ou plutôt au couvent avec son dernier représentant Childéric III. Ils avaient été d'ailleurs évincés du pouvoir par les Maires du Palais dont un descendant, Pépin le Bref, monte sur le trône et donne naissance à la dynastie des Carolingiens.</p> <p>Son premier souci sera de redonner une cohérence à la liturgie chrétienne car les différences linguistiques sont telles que chacun fait comme il veut ou comme il peut.</p> <p>Des lettrés rédigent « le Glossaire de Reichenau » sorte de « dictionnaire » donnant la traduction de 1300 mots latins en langue romane.</p> <p>Ainsi, le « caseus » latin devient le « formitacum » roman car il est moulu dans des formes, on dira ensuite un « formage » et enfin un « fromage » !</p>
	<p>Son fils Charlemagne s'offusque de voir que le latin est bredouillé dans son royaume, il aimerait voir se généraliser un enseignement cohérent de la langue, il rédige donc des ordonnances en ce sens et promeut une graphie plus simple et plus compréhensible, la « caroline » qui a l'avantage de rendre</p>

	ses ordres plus lisibles.
	A la mort de Charlemagne, <u>le roman a quasiment dépassé le latin pour ce qui concerne la communication orale</u> , son fils Louis I ^o décède en 840 et l'empire est divisé en trois royaumes. Lothaire hérite de l'Italie, Louis de la partie orientale de l'empire et Charles de la partie occidentale bientôt appelée Francie. Mais Louis et Charles se méfient de leur frère Lothaire, ils décident de se coaliser...
842	Louis et Charles se rencontrent près de Strasbourg, ils prononcent chacun devant leurs troupes un serment d'alliance. Il importe que les soldats le comprennent et Charles s'adresse aux troupes de son frère en tudesque puis Louis jure à son tour en roman. Nithard, cousin des deux rois, rédigera plus tard un récit de cette rencontre en roman et <u>« Les Serments de Strasbourg »</u> sont ainsi le premier acte écrit dans la langue ancêtre du français.
880	« Le cantilène de Sainte Eulalie » est le premier texte littéraire rédigé en roman. Là où le latin utilise des déclinaisons pour préciser la fonction du mot dans la phrase, le roman les supprime et la fonction s'exprime par des pronoms ou des prépositions, le mot ne change pas d'orthographe, par contre l'ordre des mots doit être rigoureux.
X ^o siècle	 <p>Les Hommes du Nord appelés faussement « vikings » (il s'agit en fait d'une expression de leur dialecte, ils ne se désignaient pas ainsi) remontent les fleuves de Francie à bord de leurs navires faussement nommés « drakkars » mais plutôt langskip. Le roi Charles le Simple leur cède la Normandie pour avoir la paix. Ils apportent un vocabulaire maritime conséquent abordage, carlingue, flotter, harpon, girouette, mât, tanguer, vague, crabe, homard, turbot. Joli vient de « Jul » qui désignait chez eux la fête du Solstice d'Hiver qui a été transformée en Noël par l'église chrétienne.</p>
995	Un concile se tient en présence du légat du pape pour asseoir l'autorité de l'archevêque de Reims. Le compte-rendu de la séance précise que l'évêque Aymon de Verdun s'adresse à l'assemblée en « gallice », ce n'est ni le latin ni le roman mais déjà du « vieux français »...
1000	Notre territoire se divise en trois grandes zones linguistiques, au nord de la Loire, on parle la langue d'oïl , au sud la langue d'oc et entre Lyon et Genève le franco-provençal . Cela correspond aux territoires des Francs, des Wisigoths et des Burgondes. Oc et Oïl étaient deux façons de dire « oui »
	Gerbert d'Aurillac, directeur de l'école épiscopale rémoise a étudié en Catalogne et y a découvert les chiffres arabes plus aisés à utiliser que les chiffres romains. Le 0 en particulier, appelé <i>sifr</i> en arabe va donner le mot chiffre utilisé pour tous les autres signes.
1066	 <p>Guillaume le Conquérant a des droits sur la couronne d'Angleterre, il est vainqueur à Hastings et devient roi. Le parler normand va donc fleurir en Grande Bretagne, les riches parlent normand, les religieux latin, les anciens aristocrates conservent le saxon et la piétaille s'exprime en anglais ! De nombreux mots d'anglais actuel viennent du normand : war (guerre) basket (panier) crown (couronne) et même vintage qui signifiait vendange : il a d'abord désigné le millésime puis par glissement, l'ancienneté. Pendant près de 500 ans, on parlera donc le normand au sommet de l'état en</p>

	Angleterre, dont la devise est d'ailleurs en Français « Dieu et mon droit. »
1095 	<p>La société féodale est divisée en trois castes, les nobles font la guerre, les religieux se livrent à la prière et les paysans travaillent dur. La langue d'Oïl s'impose peu à peu dans la communication et l'Église ressent la nécessité de redonner du sens religieux à une société qui s'en écarte. Les prélats vont donc re-sacraliser les guerriers, l'adoubement devient une cérémonie en lien avec le culte, il est urgent de rassembler les nobles et de les fédérer dans une quête spirituelle : délivrer le tombeau du Christ tombé aux mains des musulmans. Ce sera donc l'appel à la première croisade. Cette croisade des « pauvres gens » est une abomination, les croisés pillent tout sur leur passage avant de finir massacrés ou en esclavage à leur arrivée en Terre Sainte, les « Franj » laisseront un très mauvais souvenir en Palestine où un royaume chrétien s'installe pour deux siècles et le français devient une langue d'échange à Antioche, Jérusalem, Constantinople et Damas.</p> <p>Les mots arabes viendront en France avec les retours d'expédition en Terre Sainte : algèbre, sirop, matelas, mesquin, abricot, assassin, douane, échec, épinard, girafe, goudron, hasard, jupe, magasin, récif, épinards... Ainsi que le sucre qui va révolutionner l'art de la cuisine, rappelons que les arabes dégustaient déjà des fruits confits, des confitures et des sorbets. Mais il fut d'abord prescrit comme un remède avant de ravir les papilles occidentales.</p> <p>Les premiers bonbons arrivent dans les châteaux, les « épices de chambre » sont des graines dragéifiées comme nos célèbres Anis de Flavigny.</p>
1100 	<p>L'expression « mettre en romanz » signifie adapter un récit en langue romane pour le rendre plus accessible, ainsi Le Roman de la Rose, le Roman de Renart désignent-ils des récits en langue romane. Par extension, un récit en prose sera appelé plus tard un roman.</p>
XII° siècle	<p>Les artistes de l'époque sont les trouvères au Nord et les troubadours au Sud. Les pays de langue d'Oc voient se répandre des chansons célébrant l'amour courtois, on « compte fleurette », terme qui émigrera en Angleterre et nous reviendra des siècles plus tard avec le flirt.</p>
1170	<p>Chétien de Troyes est l'auteur de la Légende du Roi Arthur qui décrit la quête du Graal et les exploits d'un roi mythique dont on pense qu'il a réellement régné en terre celtique autour des V° ou VI° siècle. Gauvain, Lancelot, Guenièvre, Merlin et Perceval berceront des générations de leurs aventures prodigieuses...</p> <p>Le texte est écrit en dialecte champenois qui va s'imposer en Île de France et devenir la référence du langage français.</p>
	<p>Le pluriel des mots en « al » va éclore au XII° siècle à cause d'une transformation phonétique de la langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'origine, on écrivait « le cheval » et « les chevaux » - on va prendre l'habitude de prononcer « le cheval » et « les chevaus » (le l suivi d'une consonne se change en u) - les moines qui écrivent sur les parchemins ont l'habitude des textes latins et pour un gain de place, ont l'habitude de recopier les lettres « us » des mots

	<p>latins en utilisant le « x », les « chevaus » deviennent donc les « chevax ».</p> <p>- A la fin du Moyen Age, on ne comprend plus cette orthographe et comme le papier est moins onéreux, on écrira les « chevaux » ce qui explique les pluriels en x.</p> <p>- le mot chacal qui n'apparaît qu' au XVII^e siècle ne suivra pas cette règle et on écrira « les chacals ».</p>
	<p>A cette époque de nombreux artisans s'établissent en ville et deviennent des « bourgeois » ce qui signifie à l'époque « habitants du bourg ». Ils sont des piliers de l'économie de la cité et se donnent des règles de législation qu'ils doivent pouvoir lire et comprendre. Ainsi vont naître les premiers textes législatifs comme « Les Coutumes de Beauvaisis » en 1283.</p>
XIV ^e siècle	<p>La guerre de Cent Ans va considérablement affaiblir la France qui perd son aura, en Angleterre on délaisse le français pour l'anglais.</p> <p>L' orthographe commence à se fixer sous l'autorité de lettrés qui exigent d'écrire les mots français en se référant aux mots latins. La mode est de conserver le français sans oublier le latin, le mot « armée » remplace « ost » pour rappeler « arma », « liberté » se substitue à « franchise » en référence à « liber ». Ceci explique les nombreux doublons dans notre langue puisqu'on a relatinisé le français en gardant le vocabulaire médiéval : raide et rigide, écouter et ausculter, volaille et volatile, ils sont tous les deux issus du latin mais le premier a été transformé par le parler médiéval alors que le second est fidèle au terme latin.</p> <p>Il existe même des doublons qui ne sont pas synonymes étroit et strict, bref et brevet, métier et ministre.</p>
XV ^e siècle	<p>Le français évolue d'autant plus vite que l'imprimerie révolutionne les communications écrites, on n'hésite pas à transformer certains mots comme « uile » et « vile » dont le U et le V se confondent facilement on va donc rajouter un H et huile et ville n'induisent plus en erreur.</p> <p>La littérature va évoluer vers la grosse rigolade avec les écrits de Rabelais qui raconte les aventures de Gargantua. L'humour va s'imposer et éloigner les mots du religieux et de la législation. <i>Pour économiser le papier, un imprimeur italien crée des caractères en plomb fins et penchés et certains écrits sont en italiques.</i></p>
XVI ^e siècle	<p>Plusieurs rois de France ont des prétentions sur le duché de Milan, les guerres d'Italie vont permettre aux français de découvrir les merveilles de la Renaissance qui s'explique par la chute de l'empire romain d'Orient quand les Turcs prennent Constantinople. De nombreux mots italiens s'invitent en France.coloris, fresque, gouache, cantatrice, mandoline, banque, crédit, mandoline, caleçon, costume, pantalon, escarpins, citrouille, vermicelles, bombe, canon, cartouche, soldat.</p>
	<p>Clément Marot poète de la Renaissance rapporte d'Italie l'accord des participes passés que même les Italiens finiront par abandonner.</p> <p>Voltaire écrira plus tard : « Clément Marot a rapporté deux choses d'Italie, la vérole et l'accord des participes passés. C'est la seconde qui a causé le plus de ravages ! » Bien des écoliers donneraient raison à Voltaire.</p>

	Les mots naissent parfois spontanément, les onomatopées ont engendré des noms tels que <i>zézalement, chuintement, hoquet, claque...</i>
1531	Jacobus Sylvius, un médecin picard, rédige une grammaire française, il invente l'accent circonflexe pour marquer un s muet et donc inutile, <i>fenestre/fenêtre, castel/château, baston/bâton, etc.</i>
1539	Les textes de lois, les verdicts de jugements étaient encore rédigés en latin, François I ^o impose l'emploi du français dans tout acte officiel, c'est l'ordonnance de Villers Cotterêts signée le 25 août 1539 qui officialise et légitime l'emploi de notre langue. Cette ville est devenue récemment capitale de la francophonie. Cette même année, Jacques Cartier découvre le Canada. Des français s'installent à Québec, lorsque l'on écoute un québécois, c'est le vocabulaire et l'accent des français du XVI ^o siècle qui nous revient.
1549	Joachim Du Bellay publie « Défense et illustration de la langue française ». Un grammairien, Meigret, propose une réforme de l'orthographe et souhaite faire disparaître les lettres muettes, il nous reste une trace de son travail avec la cédille (empruntée à l'espagnol) qui remplace un cz et <i>garczon</i> s'écrira <i>garçon</i> . Pierre Ramust établit une distinction entre J et I, U et V, il crée aussi les autres accents sur le E.
XVII ^o siècle	Un amoureux des belles lettres, Conrart, avait l'habitude de réunir de beaux esprits pour parler littérature. Ces assemblées déplaisaient au Cardinal de Richelieu pour qui ces réunions pouvaient engendrer la sédition. Il suggéra à ces lettrés de tenir leurs séances au sein d'une Académie et c'est ainsi que l'Académie Française vit le jour le 13 mars 1634. Ses membres règlementent les bons usages de la langue et entament la rédaction du dictionnaire en 1638.
	Les pièces de Molière offrent un aperçu des parlers de l'époque : langage des provinciaux, des parisiens, des latinistes, des naïfs... La querelle des Anciens et des Modernes opposent les auteurs qui veulent toujours imiter l'Antiquité (Boileau, la Bruyère) à ceux qui estiment que le français doit l'emporter sur le grec et le latin (Perrault).
XVIII ^o siècle	Le français est très à la mode dans toutes les cours européennes car au siècle précédent, Louis XIV a « si bien » persécuté les protestants que ces derniers n'ont eu que l'exil pour salut. Ils se sont établis dans les pays du Nord-Est comme la Suède, la Prusse la Russie. Ils ont rapidement prospéré dans le commerce, la physique, la chimie et l'enseignement. Les futurs souverains de Prusse, Russie et Suède ont bénéficié de la culture française grâce à leurs précepteurs huguenots.
	Voltaire est reçu à l'Académie Française mais il entre en désaccord avec les autres académiciens en affirmant que « l'écriture est la peinture de la voix » et qu'il faut dépasser des usages tombés en désuétude pour se montrer plus proche du langage oral en vigueur.
	La Révolution Française se veut ère nouvelle, l'an I de la République transforme Monsieur et Madame en Citoyen et Citoyenne. Les jours, les mois, les noms de lieux sont expurgés de toute connotation religieuse ou nobiliaire.
XIX ^o siècle	Napoléon Bonaparte impose le français dans tout acte administratif mais il

	accorde une exception à la Corse.
	La pièce de Victor Hugo, Hernani, relance la querelle des Anciens et des Modernes.
III ^e République	<p>L'école devient obligatoire, gratuite et laïque. Des enfants de paysans et d'ouvriers pourront s'élever dans la société grâce aux études. Les langues régionales sont interdites dans l'enceinte scolaire, un enfant surpris à parler patois se voyait remettre un objet appelé « la vache », il devait s'en débarrasser en la remettant à l'un de ses camarades ayant lui aussi parlé en patois, à la fin de la journée, le dernier « vachard » était gratifié d'un verbe à conjuguer à tous les temps et tous les modes. Cet enseignement porte un coup aux cultures régionales qui disparaissent peu à peu de la vie quotidienne mais sont néanmoins sauvées de l'oubli par des auteurs régionalistes.</p> <p>La colonisation exporte cet enseignement en Afrique, en Indochine et en Nouvelle Calédonie.</p> <p>En 1880 le géographe Onésime Reclus crée le terme de « francophonie ».</p> <p>Le XIX^e siècle est le temps des inventions et de découvertes qui donneront lieu à un vocabulaire technique et scientifique créé à partir de racines grecques ou latines, comme la photographie (du grec photo=lumière et grapho=écrire).</p>
XX ^e siècle	<p>Le français qui a été longtemps une langue de communication internationale a cédé sa place à l'anglais.</p> <p>Certaines expressions sont adoucies car les mots peuvent heurter, ainsi un infirme deviendra successivement un handicapé puis une personne à mobilité réduite.</p> <p>La langue inclusive a pour but de supprimer cette habitude d'englober les deux sexes dans un masculin pluriel.</p> <p>Un enseignement des langues régionales est désormais possible et le breton, le catalan, le basque et l'occitan sont accessibles aux enfants de ces régions.</p>
Ainsi a vécu, vit et vivra notre langue. Elle est plurielle et puise ses sources dans d'autres cultures, les mots naissent et meurent, c'est l'essence de la vie car une langue figée est une langue condamnée à disparaître.	

Notre langue vit et évolue, on a tendance à la mépriser, la maltraiter, considérer son enseignement comme dépassé. On la truffe d'expressions qui donnent un air important au quidam sollicité par un journaliste de BFM : « C'est *juste* pas possible mais *au jour d'aujourd'hui* il faut savoir raison garder et pallier à cette problématique... »

Carton plein... Il est vrai que « C'est intolérable et de nos jours, il faut se montrer raisonnable et pallier ces problèmes. » semble bien suranné.

Il y a quelques années, une jeune espagnole qui étudiait le français me confiait son étonnement du fait que les règles orthographiques sont toujours assorties d'une exception. L'histoire nous en livre les raisons, le mélange du latin et du francique et les apports d'autres langues ont créé ces particularités qui ont désespéré tant de générations d'écoliers.

Simplifier à outrance n'est pas forcément la bonne solution, comme l'écrivait François Cavanna, « On fait une réforme de la langue pour des gens qui ne lisent pas, n'écrivent pas et qui ne se serviront pas davantage d'une orthographe simplifiée... »

Notre langue fleurit au travers des poésies, des chansons, des romans, du rap, des œuvres écrites et orales de toute époque.

Donner l'envie de lire aux élèves, c'est les respecter. Abaisser le niveau d'exigence et simplifier à outrance, c'est mépriser celui qui apprend et le priver de ce qui pourrait lui permettre de s'élever et de refuser la servitude.

On peut approfondir sa connaissance du français avec ces ouvrages dont la liste n'est pas exhaustive.

Lorànt DEUTSCH « **Romanesque** » Michel Lafon *(Le présent document est un pâle reflet de cet ouvrage qui foisonne d'anecdotes relatives à la langue française.)*

François CAVANNA « **Mignonne, allons voir si la rose...** » France Loisirs

« **Dictionnaire du Français oublié** », « **Vocabulaire de la Francophonie** », « **Dictionnaire du Français des Provinces** » trois tomes chez Garnier

Bernard CERQUIGLINI « **Petites chroniques du français comme on l'aime** » Larousse

Henriette WALTER « **Le français d'ici, de là et là bas** » JC Lattes

« **L'aventure des mots français venus d'ailleurs** » Livre de poche

« **Le français dans tous les sens** » Livre de poche

Claude DUNETON « **La puce à l'oreille** » Livre de poche

Médéric GASQUET – CYRUS « **En finir avec les idées fausses sur la langue française** » Les éditions de l'atelier